

Résolution du 28 avril 2015 de Mmes et MM. Sandrine Burger, Marie-Pierre Theubet, Alfonso Gomez, Marie Vittoria Romano et Grégoire Carasso: «Pour ne pas faire supporter aux habitants le prix et la quantité particulièrement élevés des places de stationnement dans les parkings de la gare du CEVA aux Eaux-Vives».

(acceptée par le Conseil municipal
lors de la séance du 29 avril 2015)

RÉSOLUTION

Considérant:

- le coût de construction particulièrement élevé des futures places de stationnement dans les parkings liés à la gare de la liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (CEVA) située aux Eaux-Vives, compris entre 60 000 francs et 90 000 francs par place;
- le nombre particulièrement élevé de places de stationnement dans ces parkings en regard des besoins projetés et de la desserte exceptionnelle en transports collectifs;
- la baisse constante du taux de motorisation par foyer relevé par les statistiques, en particulier dans les zones urbanisées comme la ville de Genève;
- l'impact attendu sur les plans financiers des logements de ce périmètre dû au nombre et au coût très élevés des places de stationnement, en raison de l'obligation pour les promoteurs, qu'ils soient publics ou privés, d'acquérir des places de stationnement;
- la récente décision de l'Etat de faire supporter aux promoteurs les charges liées à l'excédent de places de stationnement et à leur coût particulièrement élevé, qui renchérit la construction des immeubles et, partant, les loyers pratiqués,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'intervenir auprès du Conseil d'Etat afin:

- de revoir le nombre de places de stationnement prévu dans les parkings du CEVA de la gare des Eaux-Vives afin qu'il corresponde aux besoins réels, en regard de la baisse du taux de motorisation par foyer et de l'exceptionnelle desserte en transports publics de ces secteurs ferroviaires;
- d'étudier toutes les solutions pour éviter de faire supporter aux futurs habitants ou à la collectivité l'excédent de places de stationnement dans ces parkings et leur coût particulièrement élevé.